

MIGROS



CENTRE COMMERCIAL D'AGAUNE

ST-MAURICE - VS

Maître de l'ouvrage

Migros Valais

Architecte

Christian Constantin
Complexe Porte d'Octodure
Route du Gd-St-Bernard
Case postale 31
1921 Martigny-Croix

Collaborateur :
Didier Meynckens, architecte

Entreprise générale

Christian Constantin
Complexe Porte d'Octodure
Route du Gd-St-Bernard
Case postale 31
1921 Martigny-Croix

Direction des travaux :
Fabio Pozzoli

Ingénieur civil

Jean-Claude Huber
Rue du Rhône 1
1920 Martigny

Bureaux techniques

Electricité :
Grichting & Valtério SA
Rue Oscar-Bider 54
1950 Sion

Sanitaire :

Jean-Michel Rossa
Avenue des Epineys 12
1920 Martigny

Chauffage :

Coutaz SA
Chemin de l'île-d'Epines
1890 St-Maurice

Ventilation :

Valcalorie SA
Route de Bramois
1950 Sion

Architecte paysagiste

Jean-Claude Constantin
Route Cantonale
1920 Martigny

Géomètres

Rey-Bellet Georges SA
Chemin des Condémines 2
1890 St-Maurice

Coordonnées

Avenue du Simplon
1890 St-Maurice

Conception 2002

Réalisation 2002 - 2003

Photos

Le centre commercial se signale de façon originale et fortement affirmée par un dessin inusuel et l'usage de matériaux contrastés, permettant de différencier les façades des deux entités majeures.



Situation - Programme

Adaptation de l'offre à la demande. A l'étroit dans des locaux qu'elle occupait en ville de Saint-Maurice et sans possibilité d'extension satisfaisante, la grande Société coopérative a recherché une possibilité de s'implanter en périphérie, donnant par là suite à la demande actuelle du marché.

Le nouveau bâtiment prend donc place à l'orée de la cité, en bordure de route, sur un terrain dont les caractéristiques géométriques conviennent parfaitement à une telle construction. Le programme, classique, prévoit des surfaces de vente situées au rez-de-chaussée, des dépôts attenants ainsi qu'une surface complémentaire, divisible, destinée à l'accueil de commerce tiers.

Ces dispositions répondent en tous points à la tendance actuelle dans le domaine du commerce de détail: une entité forte, capable de réaliser l'attraction, s'adjoint des magasins spécialisés de diverses natures, l'ensemble déterminant un potentiel commercial fort, dans lequel la clientèle trouve, dans un rayon géographiquement réduit, l'essentiel de l'offre.

Projet

Caractère hors normes. Avec une surface brute de planchers de 1'786 m² et un volume SIA global de 12'025 m³, le bâtiment permet de répondre valablement aux critères du programme.

Sur le plan conceptuel, il propose deux zones clairement distinctes: celle du magasin principal et de ses dépôts, d'une part, et celle des commerces tiers, d'autre part.

Ces deux entités physiquement distinctes sont à la fois réunies et séparées par un grand hall rectiligne, qui distribue de chaque côté la circulation des clients.

Le magasin Migros, conçu sur une trame économique carrée, propose une géométrie orthogonale classique, tandis que les volumes situés en face et destinés aux commerces spécialisés, s'inscrivent parallèlement aux limites de parcelles, dessinant une courbe.

L'expression extérieure de ces espaces, une façade métallique en tôle inox, constitue la marque forte du centre commercial, le signalant par son caractère hors normes.





Caractéristiques

Surface brute de planchers :	1'786 m2
Surface nette :	1'682 m2
Surface aménagée hors bâtiment :	2'652 m2
Volume SIA :	12'025 m3
Places de parc extérieures :	47

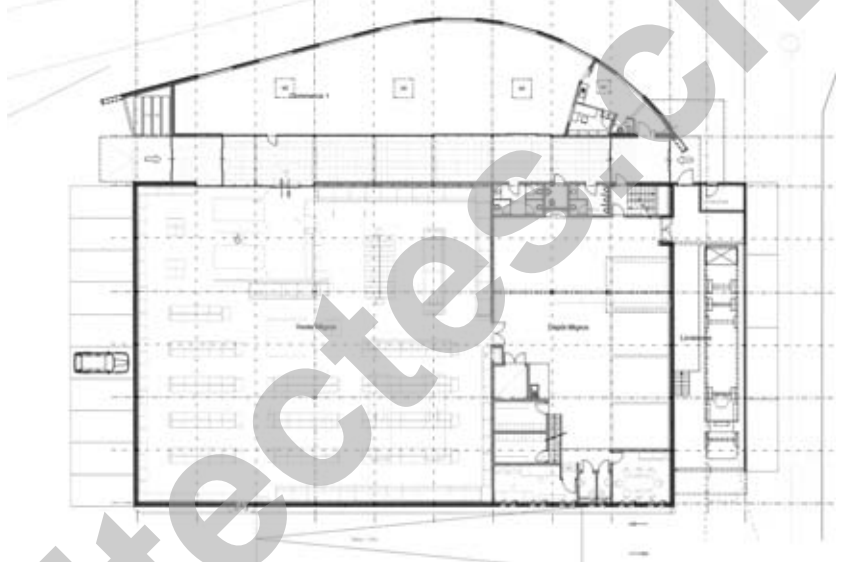
L'ensemble est fondé sur un radier en béton armé, sans sous-sol. La structure principale, constituée de porteurs ponctuels en profilés d'acier laminés, sert également en périphérie, à l'accrochage d'une enveloppe lourde, composée d'éléments de béton préfabriqués, teintés dans la masse.

Opération rondement menée, la construction s'est effectuée en sept mois seulement, du début des travaux à la réception de l'ouvrage.

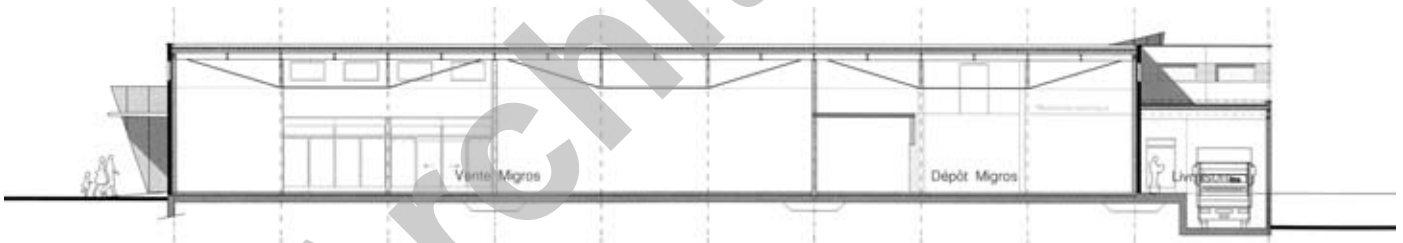
Les 2'652 m2 non construits de la parcelle sont aménagés en aire de stationnement pour les véhicules de la clientèle, proposant 47 places.

Un secteur d'accès et de manœuvre pour les camions de ravitaillement, jouxtant la zone de dépôt et le quai de déchargement couvert, occupe le reste des surfaces extérieures disponibles, les aménagements verts ne constituant qu'une faible surface résiduelle.

Plan du rez-de-chaussée



Coupe longitudinale



Coupe transversale

